



5

L'Accord de libre-échange UE-Viet Nam: un catalyseur pour la réforme du travail au Viet Nam?

par Kristoffer Marslev et Cornelia Staritz*

Résumé

- Ce chapitre retrace le rôle qu'a joué l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Viet Nam dans les réformes du travail engagées par le Viet Nam depuis 2019.
- L'Union européenne (UE) a joué un rôle déterminant en tant que catalyseur de la réforme, mais il ne peut être compris que dans le cadre des luttes internes au Viet Nam, où les partisans d'une réforme du travail ont instrumentalisé les pressions extérieures pour faire avancer des processus de longue date.
- Néanmoins, la mise en œuvre des engagements relatifs au travail de l'accord a été difficile au Viet Nam dans un contexte de dynamique politique en évolution.
- Ce chapitre tire des leçons plus générales sur l'effectivité des dispositions relatives au travail dans les accords de libre-échange de l'UE, comme l'importance d'être en phase avec les partisans d'une réforme du travail chez les partenaires commerciaux et les acteurs «translocaux» et de les soutenir afin de faciliter le dialogue.

Contexte et introduction

Depuis 2015, tous les accords de libre-échange de l'UE intègrent un chapitre «commerce et développement durable», qui engage les partenaires commerciaux à respecter les normes internationales du travail et de l'environnement. Afin d'en contrôler l'application, ces chapitres imposent la mise en place de comités intergouvernementaux et d'un mécanisme de la société civile, qui comprend des groupes consultatifs internes et un forum transnational de la société civile. Cette approche a cependant été critiquée pour sa forte dépendance au dialogue et à la coopération, son manque de poids pour faire respecter les normes, et donc pour son effet limité dans la pratique.

Au vu de ces critiques, l'Accord de libre-échange UE-Viet Nam, qui est entré en vigueur en août 2020, semble déconcertant: avant la ratification, le gouvernement vietnamien a lancé une réforme, notamment la ratification de deux conventions fondamentales de l'OIT sur trois. Cette réforme a également porté sur la révision du code du travail, qui a donné pour la première fois aux travailleurs le droit de créer des organisations représentatives indépendantes au niveau des entreprises et échappant au contrôle de la Confédération générale du travail du Viet Nam, qui est affiliée au parti communiste. En outre, l'engagement à mettre en place un groupe consultatif interne intégrant les organisations indépendantes de la société civile est

sans précédent dans un État à parti unique limitant l'espace civique. Cependant, les effets essentiels de ces réformes sur le terrain dépendent de leur véritable mise en œuvre. Et ce dans le contexte d'une évolution de portée plus large de la politique commerciale de l'UE vers une approche du commerce et du développement durable plus conditionnelle, influencée par les pressions du Parlement européen, de certains États Membres et de la société civile.

Question de recherche et méthodologie

Le chapitre pose plusieurs questions, notamment celles-ci:

- Dans quelle mesure l'UE et l'Accord de libre-échange UE-Viet Nam ont joué un rôle comme catalyseurs extérieurs dans la réforme du travail au Viet Nam, et qu'est-ce qui leur a permis de jouer ce rôle?
- Comment les dispositions relatives au travail sont-elles mises en œuvre au Viet Nam, et quel est le rôle de l'UE dans ce processus?

Ces questions sont analysées au moyen d'un cadre conceptuel qui met l'accent sur l'importance des dynamiques de pouvoir et des relations entre l'État et la société au sein de l'UE et chez ses partenaires

commerciaux, ainsi qu'entre eux. S'agissant de la méthodologie, le chapitre recourt à la reconstitution des processus afin de démêler les processus de causalité qui sous-tendent les réformes du travail au Viet Nam, dans le but de mieux cerner les rôles joués par l'UE et par l'accord de libre-échange, ainsi que les luttes internes au Viet Nam et leurs interactions. Pour ce faire, le chapitre s'appuie sur 54 entretiens, réalisés entre 2019 et 2023, avec des acteurs impliqués dans ces processus tant dans l'UE qu'au Viet Nam, ainsi que sur des documents juridiques et politiques et des débats parlementaires afin de suivre le processus décisionnel des deux parties.

Résultats et considérations politiques

La pression extérieure exercée par l'UE s'est avérée déterminante pour les réformes du travail au Viet Nam, mais elle ne peut être comprise que dans le cadre des luttes internes de longue date à ce sujet. Dans le contexte d'une perte d'élan due à la sortie du Partenariat transpacifique des États-Unis, dont les engagements en matière de travail avaient jusqu'alors joué le rôle moteur de la réforme, certains membres du Parlement européen, et certains États Membres, ont utilisé leur pouvoir de veto pour négocier avec les décideurs vietnamiens et pousser la Commission européenne à adopter une position plus ferme. Cet effet inhabituel avant une ratification ne peut toutefois être compris que dans le contexte des luttes sociales dans l'UE comme au Viet Nam. Dans l'UE, un veto à l'accord représentait un risque crédible en raison de la politisation croissante du libre-échange, ce qui stimulé le pouvoir de négociation du Parlement européen et d'États Membres. Au Viet Nam, l'UE a été encouragée à jouer le rôle de catalyseur par les partisans de la réforme du travail, qui ont stratégiquement utilisé ce levier extérieur pour faire avancer leurs revendications internes et un processus de réforme depuis longtemps sur les rails. Par ailleurs, l'OIT et d'autres acteurs «translocaux» ont joué un rôle clé en rapprochant les réformateurs des deux côtés, en négociant l'accès aux décideurs et en contribuant à renforcer la confiance mutuelle.

Néanmoins, le chapitre montre que la mise en œuvre de la réforme au Viet Nam a été difficile parce que ses éléments essentiels ont été contestés au niveau national. Bien que la pression de l'UE ait joué un grand rôle dans sa formation, le groupe consultatif interne n'intègre qu'un seul acteur du monde du travail, à savoir la Confédération générale du travail du Viet Nam, le syndicat affilié au parti, et le décret d'application sur les organisations représentatives des travailleurs

indépendantes n'a toujours pas été publié. En raison du rétrécissement de l'espace civique, il n'est pas certain que ces organisations puissent devenir des vecteurs de changement en faveur des travailleurs. Et s'il est probable que les réformes du travail se poursuivent sous une forme ou une autre, les progrès pourraient être lents et progressifs.

Bien que les effets de l'Accord de libre-échange UE-Viet Nam soient propres au contexte, le chapitre permet de tirer des enseignements sur l'effectivité des dispositions relatives au travail des accords de libre-échange. Il souligne l'importance de l'effet de levier avant une ratification, de la coordination entre les institutions, d'être en adéquation et de soutenir les partisans d'une réforme du travail parmi les partenaires commerciaux, et du rôle des acteurs «translocaux» pour négocier la mise en relation. Il expose également le potentiel de soutien à long terme pour le renforcement des capacités des syndicats et des organisations de la société civile, ainsi que l'importance de l'assistance technique par l'intermédiaire de l'OIT. L'étude montre comment les acteurs nationaux peuvent tirer parti des pressions extérieures pour faire basculer l'équilibre des forces dans les luttes sociales et l'élaboration des politiques nationales du côté d'un changement progressif. Mais, et c'est tout aussi important, elle met également en évidence que des instruments plus solides sont nécessaires pour veiller à ce que les partenaires commerciaux restent sur la voie du changement après la ratification. La nouvelle approche en matière de commerce et de développement durable proposée par la Commission européenne en juin 2022 est un pas dans la bonne direction. Reste à savoir jusqu'où la Commission est prête à aller au sujet des dispositions relatives au travail dans les prochains accords de libre-échange, et si le Parlement européen est prêt à consolider son rôle élargi.

* Auteurs:

Kristoffer Marslev, Département des sciences sociales et des affaires, Université de Roskilde.

Cornelia Staritz, Département des études du développement, Université de Vienne.



Scanner le code QR ou
cliquer ici pour accéder à
la publication intégrale

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

E: ebert@ilo.org

© OIT 2023